



Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU CANTAL

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Edition spéciale

JUIN 2007

Le document est consultable sur le site internet de la préfecture
www.cantal.pref.gouv.fr ou au bureau du courrier de la préfecture du
Cantal (direction des actions interministérielles – DACI)
Cours Monthyon – 15000 AURILLAC

D.A.C.I.

DECISION

A compter du vendredi 8 juin 2007 à 18 heures, Monsieur Joël MERCIER, Sous-Préfet de Saint-Flour est chargé d'assurer la suppléance des fonctions du Sous-Préfet de l'arrondissement de Mauriac.

Le Préfet du Cantal

Signé Jean-François DELAGE

D.D.A.S.S.

Maison de retraite - Rue Notre Dame - 15140 SALERS - AVIS DE RECRUTEMENT PERSONNEL DE CATEGORIE .C. (FPH) (Suivant décret 89.241 du 18 août 1989 modifié)

La maison de retraite EHPAD publique autonome de SALERS 15

RECRUTE sur liste d'attente après sélection par jury

1 Agent des services hospitaliers qualifié pour le 01 Août 2007.

1 Agent des services hospitaliers qualifié pour le 01 janvier 2008.

Candidatures:

Les candidats ne doivent pas être âgés de plus de 55 ans au 1^{er} janvier 2007.

Le dossier de candidature doit comprendre une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé accompagné des justificatifs de diplômes, formations, emplois.

La sélection des candidats sera confiée à une commission, composée d'au moins 3 membres.

Conditions:

Le dossier de candidature doit parvenir à

Monsieur le Directeur - Maison de Retraite - 15140 SALERS.

Avant le 20 Juin 2007 minuit. (cachet de poste faisant foi).

- L'examen des dossiers par la commission de recrutement s'effectuera le 21 juin 2007.

- La sélection des candidats retenus s'effectuera le 25 juin 2007 à partir de 09h30.

- Tout renseignement peut être obtenu auprès de la direction au 04.71.40.71.08.

Fait à Salers, le 17 avril 2007.

Le directeur: Bruno LHOMME.

Maison de retraite - Rue Notre Dame - 15140 SALERS - AVIS DE RECRUTEMENT PERSONNEL DE CATEGORIE .C. (FPH) (Suivant décret 91.45 du 14 janvier 1991 modifié)

La maison de retraite EHPAD publique autonome de SALERS 15,

RECRUTE pour le 01 Janvier 2008

par voie d'examen professionnel ouvert aux fonctionnaires hospitaliers comptant au moins deux années de service effectif dans les établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986,

1 Ouvrier Professionnel Spécialisé Cuisine, Restauration.

Candidatures:

Les candidats ne doivent pas être âgés de plus de 55 ans au 1^{er} janvier 2008.

Le dossier de candidature doit comprendre une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé accompagné des justificatifs de diplômes éventuels, formations, emplois.

La sélection des candidats est confiée à une commission, composée d'au moins 3 membres.

Seuls seront convoqués à la sélection, les candidats préalablement retenus sur dossier complet.

Conditions:

Le dossier de candidature doit parvenir avant le 20 juin 2007 minuit. (cachet de poste faisant foi), à:

Monsieur le Directeur - Maison de Retraite - 15140 SALERS.

L'éligibilité des dossiers s'effectuera à compter du 21 juin 2007.

Les candidats retenus seront convoqués par courrier à l'examen professionnel qui se déroulera le 25 juin 2007.

Tout renseignement peut être obtenu auprès de la direction au 04.71.40.71.08.

Fait à Salers, le 17 avril 2007.

M LHOMME, directeur.

Maison de retraite d'ALLY - AVIS DE RECRUTEMENT PERSONNEL DE CATEGORIE .C. (FPH) (Suivant décret 90.839 du 21 septembre 1990 modifié)

La maison de retraite EHPAD publique autonome de ALLY 15,

RECRUTE sur liste d'attente, pour le 01 Juillet 2007.

- 1 Agent Administratif spécialisé comptabilité publique et gestion hospitalière

Candidatures:

Les candidats ne doivent pas être âgés de plus de 55 ans au 10 janvier 2007.

Le dossier de candidature doit comprendre une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé accompagné des justificatifs de diplômes éventuels, formations, emplois.

La sélection des candidats est confiée à une commission, composée d'au moins 3 membres.

Seuls seront convoqués à la sélection, les candidats préalablement retenus sur dossier complet.

Conditions:

Le dossier de candidature doit parvenir à

Monsieur le Directeur - Maison de Retraite - 15700 ALLY

Avant le 20 Juin 2007 minuit. (cachet de Poste faisant foi).

L'examen des dossiers par la commission de recrutement s'effectuera le 21 juin 2007.

La sélection des candidats retenus s'effectuera le 25 juin 2007 à partir de 09h30.

Tout renseignement peut être obtenu auprès de la direction au 04.71.69.03.06

Fait à Ally, le 17 avril 2007.

Le directeur par intérim, M. Bruno LHOMME